

# BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

## AVRIL 2011

INFO  
PRATIQUES  
[www.kerfourn.fr](http://www.kerfourn.fr)

Concitoyens

### Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi Fermé Fermé

Mardi 8h30 – 12h Fermé

Mercredi 8h30 – 12h 14h – 18h

Jeudi 8h30 – 12h 14h – 18h

Vendredi 8h30 – 12h Fermé

Samedi 8h30 – 12h 14h – 16h

### Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

### Bar -Tabac - résultats sportifs

#### journaux - Café Merlus (Lorient)

Lundi 7h30 – 14h 16h – 21h

Mardi Fermé Fermé

Mercredi 7h30 – 14h 16h – 21h

Jeudi 7h30 – 14h 16h – 21h

Vendredi 7h30 – 14h 16h – 1h

Samedi 8h – 14h 16h – 1h

Dimanche 9h – 14h 16h – 1h

### Horaires Médiathèque

Période scolaire

Mardi Ecole 13h30 – 16h30

Mercredi 9h – 12h et 14h – 18h

Vendredi Ecole 10h – 12h

### Boulangerie

Téléphone : 02 97 38 19 75

Lundi Fermé

Tous les jours

7h à 14h et 16h à 19h30

Dimanche 7h à 13h

### Crêperie « l'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86

Lundi 7h – 15h 18h – 20h

Mardi 7h – 15h 18h – 22h

Mercredi 7h – 15h Fermé

Jeudi 7h – 15h 17h30 – 22h

Vendredi 7h – 15h 17h30 – 23h

Samedi 8h – 15h 18h – 23h

Dimanche Fermé 18h – 23h

Sur réservation : Le Couscous 1<sup>er</sup>  
et 3<sup>eme</sup> samedi du mois,

Paella 2<sup>eme</sup> samedi du mois

### Déchetterie Gueltas

Téléphone : 02 97 51 51 64

Lundi et jeudi

10h - 12h et 14h – 18h

samedi 10h - 13h et 14h - 18h

### Déchetterie Noyal Pontivy

Lundi 10h à 11h30 et 14h à 19h

Mercredi, jeudi, vendredi 14h à 19h

Samedi 10h à 11h30 et 14h à 18h

### Halte Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : 7h à 8h45

Soir : 16h15 à 18h30

Les trois premiers mois restent, comme chaque année, le trimestre des finances. Après une dizaine d'heures de réunions de la commission des finances, nous avons fait le point sur les comptes administratifs 2010.

Le respect du cadre budgétaire validé par le conseil municipal en 2010 nous permet d'éviter de mauvaise surprise. Nous avons subi une baisse des recettes du budget de fonctionnement de seulement 617 € à 638 491 €. En référence au budget 2009, nous avons augmenté nos dépenses de 26 681 € à 517 935 € donc à un niveau compatible avec nos recettes. Naturellement, nous constatons une baisse du résultat de fonctionnement à 120 556 €. Un résultat n'est jamais suffisant mais le chiffre de 2010 nous offre une marge de manœuvre pour 2011.

Les charges à caractère général sont de 200 741 € (+1,2%). Les dépenses de personnel sont de 139 832 € (+9,8 %). Avec les remboursements des contrats uniques d'insertion et une erreur d'imputation en 2009, nous constatons finalement une baisse de ce chapitre d'1 %. Les autres charges de gestion grimpent à 95 051 €. La hausse de 30, 18% est effectivement de 6,7% suite aux paiements 2009 effectués en 2010 cumulés à l'erreur d'imputation de 2009. Les charges d'emprunt sont de 34 770 € (-13%). Le total des dépenses réelles se monte à 470 643 € soit une augmentation comptable de 6,78 % et réelle de 2,08 %.

L'ensemble de ces valeurs présente une dépense maîtrisée.

Les recettes de gestion courante ont progressé de 3,01 % et passent de 594 594 à 613 074 €. Les recettes totales sont stables en lien avec les ventes moins importantes de terrains communaux (1108 m<sup>2</sup> en 2010, 2200 en 2009). Ces rentrées comme l'indique la ligne comptable sont exceptionnelles et ne sont donc pas pérennes.

Les investissements en 2010 ont été faibles et consacrés principalement à la voirie. Sur les 173 269 € de dépenses d'équipement, nous avons investi 90 045 € en voirie (seulement en investissement), 13 741 € pour clore le chantier de la mairie, 3 296 € pour le boisement du site de la Fontaine, 2 707 € pour le remplacement du rideau de la caserne, 5 487 € pour l'achat des ralentisseurs, 6 180 € pour l'acquisition de la maison Coquard incluant les frais. Le reste 19 000 € a été dépensé en mobilier communal (table salle polyvalente, travaux toilettes publiques...). Le déficit d'investissement 2010 se limite à 64 406 € avec l'utilisation intégrale du résultat de fonctionnement 2009. Nous avons comme prévu utilisé en investissement les résultats cumulés à fin 2009 de 304 249 € pour réduire notre endettement de 248 191 €, amortir 32 730 € pour la carte communale et le Pass foncier, compléter le financement du déficit cumulé fin 2010 du lotissement Koarheg de 132 090 €. La réduction de l'endettement et la suppression de la ligne de trésorerie du lotissement est importante et indispensable pour aborder les années futures avec un peu plus de sérénité. La dette du budget principal fin 2010 est maintenant de 850 000 €.

Le budget d'assainissement a été redressé avec un emprunt de 74000 € et la proposition d'affectation du résultat cumulé fin 2010 de 28 455 €. Le déficit de 64 529 € a été réduit à 3 436 €. L'augmentation de 20 % de la surtaxe au 1 janvier 2011 et l'application d'une participation pour voirie et réseau finançant les déficits des extensions de réseaux depuis 2005 étaient destinées à rétablir ce budget à l'avenir. Mais la modification des taxes d'aménagements et le transfert de ce budget vers la communauté de communes au 1 janvier 2012 vont annihiler ces décisions. De plus le schéma directeur d'assainissement nous oblige à envisager à moyen terme (+/- 5 ans) l'augmentation de la capacité de traitement des eaux usées de la station de la Fontaine. Ce projet estimé à 350 000 € s'imposera dans le prochain mandat sous la compétence technique et financière de Pontivy Communauté. C'est donc une chance pour la commune de bénéficier de la mutualisation de la communauté.

Le résultat du budget de la boulangerie est supérieur à la réalité en l'absence d'écriture comptable sur les assurances et la taxe foncière. Ces écritures oubliées depuis deux ans majorent le résultat de 1 100 € et réduisent le résultat du budget principal d'autant. Les investissements 2010 sont limités à la remise en état de la cheminée et au remboursement du capital. Le solde d'exécution (le résultat du fonctionnement moins le déficit de l'investissement) se limite en 2010 à 404,04 €.

Nous avons financé en 2010 des travaux au lotissement Koarheg à hauteur de 32 694 € et encaissé 100 795 € de vente de terrains et 2 310 € de subvention départementale. Notre stock final est de ce fait

passé de 265 482 € fin 2009 à 198 159 € fin 2010. En investissement, les mouvements ne concernent que le remboursement en capital et l'imputation de la convention bancaire sur le budget. Le déficit cumulé est maintenant de 132 090 € financé sans emprunt et sans frais financier complémentaire.

Pour résumé, les soldes d'exécution cumulés sont de 110 363 € obtenu avec un prêt de 74000 € pour le budget d'assainissement. Nous avons réellement dégagé 36 363 € de marge financière pour les nouveaux projets.

Les budgets primitifs 2011 sont le résultat du travail de la commission des finances lors des cinq réunions. Pour commencer par la fin, nous avons déjà présenté le 10 mars les investissements à effectuer en fonction de notre trésorerie. Le choix majeur de ne pas faire appel à l'emprunt et de ne pas augmenter la pression fiscale communale (même si elle progresse de 2 % sur les bases) supprime la facilité de mettre en place des projets certainement ambitieux et utiles mais sans tenir compte du portefeuille de nos électeurs. Sans rester inactif, la frustration doit faire partie de notre travail. Les espérances présentées en janvier sont confirmées dans le budget principal primitif avec un programme d'investissement de 313 841 € réparti sur les projets suivants

l'effacement de la rue du Puits

l'acquisition de l'Eurkel

les travaux au stade Joseph Jehanno

les travaux et l'achat d'ordinateur à la médiathèque

les travaux aux toilettes publiques

les travaux à la salle polyvalente

l'aménagement des trottoirs en centre bourg

les travaux de voirie rue de la Fontaine, rue des Prés, au Lindreux, à Kerhouais, à Lesdanic

l'étude de l'aménagement du site de la Fontaine

Nous avons ajouté lors de la réunion du conseil municipal du 10 mars, après avoir reçu la demande du club, les travaux au stade Joseph Jehanno. L'enveloppe prévue est de 40 000 € et intègre une amélioration globale (assainissement, rénovation du vestiaire (plomberie, portes, carrelage), défeutrage et nouveau gazon, entretien de l'éclairage, buts, mains courantes). Notre trésorerie sans l'aide financière du club à ce jour nous impose une répartition sur le budget 2011 avant et après la période estivale et une somme en 2012. La rencontre avec Erwan Le Corre et Kristel Theurot a permis de mettre au point certains choix sans lever toutes les interrogations (stationnement). De plus, l'avis du conseil municipal est nécessaire pour examiner la demande du club reçue le 18 Mars. Il faut se laisser le temps de la réflexion pour surmonter les pierres d'achoppement. Enfin, les devis demandés en janvier pour la remise à niveau de nombreux trottoirs et l'aménagement de la rue Saint Eloi excèdent les capacités financières du budget 2011. Un choix sera effectué lors de notre prochaine réunion.

Le total du budget d'investissement est de 558 606 € incluant 67 000 € de remboursement de capital et une dépense d'équilibre de 176 765 € dans l'article 26 (c'est donc notre marge de manœuvre utilisée actuellement pour financer notre fonds de roulement et le déficit du lotissement).

Les recettes d'investissement de 132 207 € présentent les subventions connues ou déjà demandées en 2010, la vente du terrain rue Saint Vincent, le FCTVA. L'équilibre des investissements est trouvé par une écriture d'ordre de 186 556 €. Dans le jargon administratif, c'est une ligne d'échange du fonctionnement vers l'investissement. Les recettes escomptées sur les demandes de subvention 2011 se sont pas indiquées, il est nécessaire d'attendre les accords et les montants obtenus auparavant. De nouveau, le budget des recettes d'investissement ne prévoit pas d'emprunt.

Le budget de fonctionnement est équilibré à 714 776 €. Nous avons prévu une largesse par chapitre avec des dépenses réelles de 528 220 €. C'est un impératif pour pouvoir honorer nos engagements pour de faibles dépenses imprévues et éviter des actes administratifs futiles. Le virement de 186 556 € ne sera utilisé qu'en cas d'extrême nécessité en investissement (acquisition de foncier par exemple).

Par prudence, nous avons reporté en recette de fonctionnement le résultat de fonctionnement 2010 de 120 556 €. Déterminer les recettes municipales de 63 200 € est prévisible (cantine, halte garderie, location des bâtiments communaux). De même, les dotations de Pontivy communauté de 38 766 € sont connus, mais les rentrées espérées dans le chapitre 74 (dotations et subventions) ne sont pas maîtrisées cette année. Le bouleversement législatif (réforme des collectivités territoriales et des financements, réforme de la taxe professionnelle) empêche la plupart des intervenants de nous informer précisément sur les dotations de l'état et du conseil général. Aussi nous avons repris les chiffres 2010 sans certitude.

Les comptes administratifs 2010 et les budgets primitifs 2011 ont été voté le 22 Mars par l'ensemble du conseil municipal moins une voix.

Joel Marivain

## Informations générales

### Décès

Clement Menguy, Kerflech, 6 avril 2011

### CLUB DE L'AGE D'OR

N'oubliez pas le loto ouvert à tous, le mardi 26 avril à 14 h 30 à la cantine municipale

#### **En mai: plusieurs activités sont prévues le 11:**

Tout d'abord à 10 heures 30: les membres du bureau se réuniront dans la salle des associations à la mairie

A 12 heures à la cantine municipale: repas mensuel. N'oubliez pas d'avertir Martine en cas de désistement au: 02 97 38 34 80

L'après-midi jeux de cartes et de société aura lieu à 14 heures 30, salle des associations à la mairie.

**Prenez note:** Pour raisons pratiques, le loto ne peut plus avoir lieu à 14 heures 30

(sauf en période de vacances scolaires) mais seulement à 15 heures.

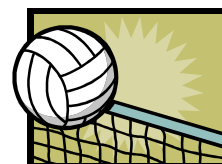
Celui du mois de mai aura lieu le mardi 31 à la cantine municipale et bien à partir de 15 heures et non 14 heures 30.

La Mairie de Kerfourn et Profession Sport 56 te proposent « Vacances Multisports 56 »

## Vacances de printemps 2011

Pour les enfants de 6 à 13 ans.

<b>Lundi 2 mai</b>	<b>Handball</b>	<b>Ultimate</b>
<b>Mardi 3 mai</b>	<b>Base-ball</b>	<b>Flag-rugby</b>
<b>Mercredi 4 mai</b>	<b>Tcouck-ball</b>	<b>Hockey</b>
<b>Jeudi 5 mai</b>	<b>Volley-ball</b>	<b>Sand-ball</b>
<b>Vendredi 6 mai</b>	<b>Tournoi multisports</b>	



## Renseignements et Inscriptions

Mairie de Kerfourn

courriel : [sport@kerfourn.fr](mailto:sport@kerfourn.fr)

02 97 38 36 03

Irek Becker, éducateur sportif de Profession Sport 56

06 43 44 91 23

### CENTRE D'ACCES AU DROIT Nord Morbihan - Information juridique et aide aux démarches administratives pour les particuliers.

Un juriste vous écoute, vous informe et vous oriente vers les professionnels compétents et vous permet d'accéder à des consultations juridiques gratuitement et en toute confidentialité.

Accueil sur rendez vous au 06 81 41 38 30 les lundi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h dans les locaux de la Sous-prefecture, place Astride Briand, Pontivy.

Courriel : [cad.nord.morbihan@gmail.com](mailto:cad.nord.morbihan@gmail.com)

### Le bulletin municipal est ouvert à tous !

Toutes les associations et les particuliers, peuvent donner un article à faire paraître dans le bulletin municipal. Pas d'obligation pour un article mensuel.

Les articles sont à déposer à la Mairie ou à envoyer par courriel à l'adresse suivante :

**bulletin@kerfourn.fr** pour le 5 de chaque mois. Faire vivre votre bulletin municipal.

# Ecole Notre Dame

## Journée à la ferme à l'école Notre-Dame de KERFOURN



Tout au long de l'année, les élèves de la classe de CP/CE1 réalisent une correspondance scolaire (échange de courriers) avec les élèves de grande-section/CP de l'école St Gildas, de PENESTIN.

Les élèves de Pénestin ont rendu visite aux élèves de Kerfourn, le vendredi 18 mars.

Ensemble, les deux classes ont passé une journée à la ferme. Le matin, les 35 élèves et leurs enseignantes ont visité la ferme de Mr et Mme CHAPEL (à Kerfourn). Ils ont observé leurs vaches laitières et découvert le fonctionnement d'une

salle de traite. L'après-midi, les élèves ont visité la porcherie de Mr LAUDREN (à Naizin). Les élèves étaient ravis de leurs visites et de rencontrer leurs correspondants. Cette visite à la ferme est en lien avec le projet d'année de l'école : la campagne/la ville.

### Un défilé haut en couleurs !

Le vendredi 25 mars, les enfants ont défilé dans les rues de Kerfourn : danseuses, chasseurs, clowns, footballeurs... étaient au rendez-vous.

Après quelques chants à la mairie, le cortège est retourné à l'école pour déguster les gâteaux que les élèves avaient eux-mêmes réalisés la veille. Les parents ont également pu apprécier les pâtisseries de leurs chérubins.



### En marche vers la citoyenneté

Une semaine plus tard, les élèves de cycle 3 ont rencontré Mr Jaques Henry. Il est élu municipal à Lanester et responsable du conseil d'émulation civique. Lors de cette rencontre, les élèves ont pu aborder le rôle et l'organisation de la mairie mais aussi le questionnaire sur l'organisation administrative de la France ou encore la création et la mise en place d'une loi. Les enfants ont ainsi été sensibilisés à l'importance et l'enjeu du vote électoral.

## Accident vasculaire cérébral

Une attaque cérébrale est une urgence vitale, tout comme l'infarctus du myocarde, et surtout une urgence pour éviter un handicap catastrophique !

**Les signes** : Les symptômes les plus fréquents sont :

- une faiblesse musculaire ou une paralysie : on ne peut plus bouger une partie de son corps d'un côté ; toutes les parties du corps peuvent être touchées. Mais le plus souvent, il s'agit de la face, du bras, de la main et/ou de la jambe. Très fréquemment, la face, le bras et la jambe du même côté sont atteints en même temps on parle d'Hémiplégie
- une perte de la sensibilité : on sent un engourdissement ou une insensibilité d'une partie du corps
- une difficulté du langage : il s'agit, soit d'une gêne pour articuler (appelée Dysarthrie), soit d'un trouble du langage (Aphasie) portant sur l'expression (mutisme, difficulté à trouver les mots ou jargon avec mots inintelligibles) et pouvant être associé à des difficultés de compréhension
- un trouble visuel : soit on perd brusquement la vision d'un oeil (cécité unilatérale) ou plus rarement des deux, soit on perd la vision de la moitié du champ visuel des deux yeux en même temps (Hémianopsie), ou encore, on voit soudain les choses en double (Diplopie, on voit deux fois le même objet au lieu d'un seul)
- un mal de tête, d'apparition brutale, inhabituel et très intense.

D'autres symptômes peuvent survenir :

- perte de l'équilibre ou de la coordination des mouvements des membres
- troubles de la conscience pouvant aller de la somnolence au Coma.

L'apparition d'un ou plusieurs de ces symptômes nécessite une hospitalisation immédiate : **APPELEZ le 15**. Aucun délai ne serait acceptable - L'hospitalisation immédiate permet de confirmer le diagnostic et de débiter immédiatement le traitement qui permettra de diminuer les lésions cérébrales et donc d'offrir de plus grandes chances de quitter l'hôpital quelques jours plus tard, sans séquelles ou avec des séquelles moindres.



### PARALYSIE



L'atteinte de la motricité ou paralysie se caractérise par la survenue brutale d'une faiblesse d'un côté du corps (bras et/ou jambe).

### ÉQUILIBRE



Le trouble de l'équilibre se manifeste par la survenue brutale d'une instabilité à la marche pouvant parfois évoquer un état d'ébriété.

### VISION



L'atteinte de la vue est brutale et se manifeste par un obscurcissement pouvant aller jusqu'à la cécité totale (Cacher un oeil puis l'autre pour vérifier le caractère uni ou bilatéral de ce trouble).  
Il peut aussi s'agir d'une vision double.

### PAROLE



Le trouble du langage se caractérise par la survenue brutale d'une difficulté à s'exprimer pouvant aller jusqu'à l'impossibilité de parler, avec parfois l'émission de propos incompréhensibles.

### MAL DE TÊTE



D'apparition brutale, le mal de tête est intense et inhabituel.

# S.E.J Noyal Pontivy Accueil de Loisirs 3/12 Ans

## PROGRAMME DES VACANCES DE PAQUES 2011

<b>Lundi 25 avril</b>	<b>Accueil de Loisirs fermé - jour férié</b>
<b>Mardi 26 avril</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Matin</b> : Petits scientifiques « la fleur colorée »</li><li>▪ <b>Après-midi</b> : Cache quoi ? au parc du Cogen</li></ul>
<b>Mercredi 27 avril</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Matin</b> : Petits sports entre amis (parcours de motricité )</li><li>▪ <b>Après-midi</b> : Cuisiniers en herbe</li></ul>
<b>Jeudi 28 avril</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Matin</b> : A Petit Pas ... avec la Rando Noyalaise</li><li>▪ <b>Après-midi</b> : Crise au potager (jeux de plateaux)</li></ul>
<b>Vendredi 29 avril</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Matin</b> : <b>La ballade de Madame La Coccinelle</b></li><li>▪ <b>Après-midi</b> : <b>Cérémonie du Solstice (Animation spéciale à Artus)</b></li></ul>
<b>Lundi 2 mai</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Matin</b> : Un brin de muguet pour le joli mois de Mai (activité manuelle)</li><li>▪ <b>Après-midi</b> : Jeux de mains, jeux de malins ( arts plastiques)</li></ul>
<b>Mardi 3 mai</b>	<b>Journée à la ferme pédagogique</b> : départ 9h15 - retour 17h30 <i>Participation supplémentaire de 3 €</i>
<b>Mercredi 4 mai</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Matin</b> : <b>Oiseaux bruyants</b> (Activités manuelles)</li><li>▪ <b>Après-midi</b> : Activité musicale (jeux rythmiques et musicaux)</li></ul>
<b>Jeudi 5 mai</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Matin</b> : Petits sports entre amis (jeux collectifs)</li><li>▪ <b>Après-midi</b> : La ferme en folie ! (jeux de plateaux)</li></ul>
<b>Vendredi 6 mai</b>	<b>Journée Détente au Valvert</b> (dés accueil au Valvert jusqu'à 18 h 30)

### INSCRIPTIONS :

**Au Service Enfance Jeunesse**, à la Mairie de Noyal Pontivy par téléphone au 02.97.38.27.64 ou sur les permanences, les : Mardi de 13h30 à 17h30 Vendredi de 9h30 à 12h

Ou par courriel : [contact@sej-noyalpontivy.fr](mailto:contact@sej-noyalpontivy.fr)

N'oubliez pas d'informer la Mairie de Kerfourn.

### Cuisine sauvage:

C'est le printemps, les jardins et la campagne regorgent de fleurs de toutes les couleurs. Profitez de cette abondance de plantes pour vous confectionner de délicieux desserts rafraîchissants.

Dans la primevère :feuilles et fleurs sont comestibles et il n'y a pas de contre-indication.

#### Mousse de primevère pour 4 personnes

-  $\frac{3}{4}$  de litre de fleurs de primevère- 2 verres d'eau - 3 feuilles de gélatine - 100 g de sucre - 1 cuillerée à café bombée de Maïzena - 2 œufs - 15 cl. De crème - le jus d'un citron.

Réserver un verre de fleurs et les monder en enlevant le calice vert.

Avec les autres, préparer une infusion en versant dessus l'eau portée à ébullition.

Couvrir et laisser infuser 15 min. avant de filtrer.

Faire ramollir les feuilles de gélatine dans de l'eau.

Délayer la fleur de maïs à l'eau froide, ajouter l'infusion, le sucre, le jus de citron et faire bouillir 1 minute. Hors du feu, ajouter la gélatine ramollie et bien égouttée.

Séparer blancs et jaunes d'œuf.

Verser la préparation sur les jaunes en brassant bien.

Battre les blanc en neige et les incorporer, délicatement à la préparation ainsi que la crème fouettée.

Ajouter alors les fleurs mondées réservées en les mélangeant bien à l'ensemble.

Répartir dans des coupes et laisser reposer au moins 2 heures avant dégustation.

Au moment de servir, ajouter des fleurs fraîches sur les coupes.